

« Dois-je utiliser le terme “victime” ou “survivant·e” ? »

Nous utilisons généralement le terme “victime” pour désigner une personne qui a été récemment affectée par un crime. Nous utilisons souvent “survivant·e” pour désigner une personne qui a traversé le processus de rétablissement, ou lorsque l’on discute des effets à court ou à long terme du crime.

Certain·es se définissent comme victimes, d’autres préfèrent le terme survivant·e. La meilleure façon d’être respectueux·se est de demander leur préférence. Une victime est définie par le préjudice qui lui a été causé ; un·e survivant·e est défini·e par sa vie après cet événement. Une victime a été détruite et maltraitée ; un·e survivant·e a continué à vivre et à prospérer malgré la victimisation. Une victime est impuissante, à la merci des autres ; un·e survivant·e a repris son pouvoir.

Le langage que nous utilisons a un impact significatif sur la manière dont nous nous percevons et percevons le monde. Utiliser le mot “victime” pour décrire quelqu’un diminue sa force et sa résilience. Cela maintient l’accent sur ses expériences traumatiques plutôt que sur tout ce qu’il ou elle a accompli depuis. Pour de nombreuses personnes ayant vécu un traumatisme, le simple fait de continuer leur routine quotidienne exige d’énormes réserves de force et de détermination.

La dualité des définitions de “victime/survivant·e” atteste de l’importance de maintenir les deux termes et de les lier pour décrire cette vie...

L’un ne vient pas sans l’autre, aucun n’emporte sur l’autre, aucun ne remplace l’autre. Ce sont les conditions, les réalités concurrentes d’une existence post-événement. Cela confirme et décrit la réalité de l’absence de “clôture”. Cette expérience ne se termine pas un jour, lorsque vous “passez à autre chose”. Vous continuez à la survivre. Chaque fois que cette expérience de victimisation est évoquée à nouveau, qu’on vous oblige à la revivre, elle est de nouveau dépassée. Chaque expérience de survie après la victimisation est une confirmation de votre force, de votre humanité et de votre dignité. C’est une réfutation de l’expérience de victimisation, un rejet et un refus. Chaque fois que vous vous relevez, chaque fois que vous recommencez, vous brisez les liens que l’agresseur a posé sur vous et vous affirmez pleinement et à égalité votre droit à la vie selon vos propres termes. »

« Je préfère le mot “victime” parce qu’il ramène l’attention là où elle doit être : sur le terroriste qui a fait de moi une victime. Je n’ai pas eu le choix, et je n’ai pas beaucoup de choix non plus sur la manière dont j’y réponds. Il m’a toujours semblé étrange que les partisan·es du terme survivant·e le présentent souvent comme le seul terme approprié pour toutes les victimes, allant jusqu’à expliquer en détail pourquoi se définir soi-même comme victime est à proscrire. »